



Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL

COMMISSION STATUT – REGLEMENTS OBLIGATIONS CLUBS

PV N° 89 SROC/9

Réunion du **5 Février 2026**

Présidence : M. PERROT Jean François

Présents : MM. NAGEOTTE Michel - GENTY Marc – MONNIN Michel

Excusé :

Assiste à la séance : Mme CHAPON Agnès, Secrétaire administrative

STATUT DES EDUCATEURS

Section II-4 OBLIGATIONS RELATIVES AUX EDUCATEURS

Article .17 Désignation en début de saison

Tous les entraîneurs principaux d'équipes, masculines et féminines y compris en futsal, engagées dans les catégories de U13 à Senior, doivent être déclarés via Footclubs ou via une déclaration par mail sur demande expresse du secrétariat.

Par dérogation au Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football, la Commission SROC accorde aux clubs un délai de (30) trente jours, à compter du premier match de championnat, pour régulariser la situation de leur encadrement technique. Passé ce délai, la Commission SROC infligera avec effet rétroactif depuis la 1ère journée les pénalités sportives et/ou financières afférentes, aux clubs en infraction, sans formalité préalable.

L'éducateur déclaré par les clubs doit IMPERATIVEMENT être titulaire du diplôme requis ou niveau de formation et posséder une licence « Animateur », « Educateur Fédéral », « Technique Régional » ou « Technique National » en fonction de sa situation.

Equipes	Obligations minimale	Recommandations	Sanctions		Autres
			Financières	Sportives	
D1 Senior	CFF3 ou CFI Senior		Voir Guide financier		
D2, D3 et D4 Senior					
U12-U13	Module U13 ou CFI U10-U13 pour accéder en championnat régional	Module U13 CFI U10 U13			Les équipes encadrées par des éducateurs diplômés se voient attribuer des points au titre de l'encadrement lors du classement des candidatures comme présenté ci-après dans la partie des Règlements relative aux Jeunes
U14-U15	Module U15 ou CFI U14-U19 pour accéder en championnat régional	Module U15 CFI U14 U19			
U16-U17-U18-U19		Module U18 CFI U14 U19			



Article .18 Dérogation pour l'accèsion en D1

L'accèsion en D1 peut donner lieu à une dérogation. L'entraîneur ne justifiant pas du diplôme requis peut se voir accorder des dérogations selon les modalités suivantes :

- **Pour la première saison du club en D1** : une dérogation peut être attribuée si l'éducateur a été en poste au sein du club durant les 12 mois précédents et s'il est inscrit et participe de manière effective à une session de formation (totale ou partielle).
- **Pour la deuxième saison du club en D1 (en cas d'échec à la formation suivie de façon effective)** : Une nouvelle dérogation peut être attribuée si l'éducateur est inscrit et participe de manière effective à une nouvelle session de formation MAIS en cas d'échec de son obtention, les amendes seront appliquées au club par effet rétroactif.
- **A partir de la troisième saison** : plus aucune dérogation n'est possible.

L'éducateur ne satisfaisant pas aux obligations doit faire la demande de dérogation en renvoyant les documents de demande de dérogation disponible dans les documents utile du site internet ou sur demande au secrétariat du District et en le renvoyant complété au District avant le 30/09 de la saison en cours.

DECLARATION EDUCATEURS

La Commission fait le point sur l'encadrement technique des clubs des championnats D1 – U18, U15 D1 et U18, U15 D2

D1

Club	N° équipe	Éducateur	Situation
CHEVIGNY ST SAUVEUR	Cadouot Adrien	BMF ou +	EN RÈGLE
DIJON ULFE	SIMOESEmanuel	BMF ou +	EN RÈGLE
PLOMBIERES	JOUBERT David	CFI SENIORS CERTIFIE	EN RÈGLE
FC2C	Omar Saim Mamoune	BMF ou +	EN RÈGLE
IS SELONGEY FOOTBALL	STITOU Mohamed	CFI SENIORS CERTIFIE	EN RÈGLE
ALC LONGVIC	BANGA Julien	CFI SENIORS CERTIFIE	EN RÈGLE
MONTBARD VENAREY FOOTBALL	NAIMI Toufik	BMF ou +	EN RÈGLE
FCNCS	D'AVO LOURO David	CFI SENIORS CERTIFIE	EN RÈGLE
BEAUNE	BOIVIN Alexis	BMF ou +	EN RÈGLE
SAINT APOLLINAIRE FOOTBALL	BAILLY Simon	DFCS	EN RÈGLE
TALANT	ZOUNIB Younes	CFI SENIORS CERTIFIE	EN RÈGLE
FAUVERNEY	GALMICHE Jérôme	Demande de dérogation - Accordée	EN RÈGLE



U18 D1

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation	Situation
USC Dijon	1	BELLEC Florent	BMF ou +	Recommandation respectée
GEVREY CHAMBERTIN	1	POURCELOT Jonathan	CFI 14-U19 Certification	Recommandation respectée
MARSANNAY	2	CELLIER Franck	(CCFI14) Certification C.F.I - U14-U19	Recommandation respectée
CHEVIGNY ST SAUVEUR	1	Didier BRIGAND	BMF ou +	Recommandation respectée
DAIX	1	RAZZANO Alexis	Autres CFF ou CFI Certifié ou Autre DF	
FONTAINE LES DIJON	2	SANCHEZ Aristide	BMF ou +	Recommandation respectée
LONGVIC	1	OYONO Niels	pas de diplôme	NON EN RÈGLE : pas de diplôme
SAINT APOLLINAIRE FOOTBALL	2	PERRIER Jules	CFI U15-U18 cette saison	
GENLIS	1	AUJEAN Yoan	CCF3 ou CFI U14 à U19 Certifié	Recommandation respectée
QUETIGNY	1	GALLISSIAZ Perick	CCF3 ou CFI U14 à U19 Certifié	Recommandation respectée
TILLES FC	1	GUERCHOUX Franck	CFI U14 à U19 Certifié	Recommandation respectée
US SEMUR EPOISSES	1	LAMAS Antoine	CCF3 ou CFI U14 à U19 Certifié	Recommandation respectée

U15 D1

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / Formation	Situation
SAINT APOLLINAIRE	1	ALBINGRE Victor	Module U14/U19 non certifié	NON EN RÈGLE
MARSANNAY	1	CARLOT Jean-Baptiste	DFCJ	EN RÈGLE
CHEVIGNY ST SAUVEUR	1	DEROUET Corentin	DFCJ	
FONTAINE LES DIJON	3	LAQUERBE	DFCJ	EN RÈGLE
IS SELONGEY	1	GREMY Loane	BMF ou +	EN RÈGLE
QUETIGNY	1	TOURAILLE Bastien	CCFCFI U11/U13 CERTIFIE	NON EN RÈGLE
UFCO	1	HENNU Frederic	SANS DIPLÔME	NON EN RÈGLE
MEURSAULT	1	BOIVIN ALEXIS	BMF ou +	EN RÈGLE
DAIX	1	PISCERI Hugo	BMF ou +	EN RÈGLE
AIFC	1	BOITEUX Corentin	CFI U14/U19 CERTIFIE	NON EN RÈGLE : pas de licence technique
AS FONTAINE D'OUCHE	1	BOURABIA	BMF ou +	EN RÈGLE
POUILLY EN AUXOIS	1	CHARREAU Samuel	BEF	NON EN RÈGLE : pas de licence technique



U13 D1

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation	Situation
LONGVIC	1	GAINSA Rayan	CFI U12/U13 NON CERTIFIE	NON EN RÈGLE : pas de licence éducateur
BEAUNE	1	BORDET Mathieu	BMF ou +	EN RÈGLE
GEVREY	1	GUILLEMANT Olivier	CFI U6/U9 CERTIFIE	NON EN RÈGLE
SAINT APOLLINAIRE	1	COURDEROT Hugo	BMF ou +	EN RÈGLE
CHEVIGNY ST SAUVEUR	1	Cadouot Adrien	BMF ou +	EN RÈGLE
FAUVERNEY	1	PETIT Julien	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN REGLE
AIFC	1	GOMIOT Cédric	Sans	NON EN RÈGLE
CHAMPDOTRE LONGEAULT	1	GIROT	Module U13 ou CFI U10 - U13 non Certifié	NON EN RÈGLE
GENLIS	1	BOUHELIER Antoine	BMF	EN RÈGLE
MARSANNAY	1	ADDABBO Mattéo	Autres CFF ou CFI Certifié ou Autre DF	
FONTAINE LES DIJON	2	MICHEL Louka	CCCFI U10/U13 NON CERTIFIE	NON EN RÈGLE
IS SELONGEY	1	GUIGUE Jérémy	DFCJ	EN RÈGLE
AS FONTAINE D'OUCHE	1	EL HIMDI Samir	BMF ou +	EN RÈGLE
MONTBARD VENAREY FOOTBALL	1	LATTEUX Gaetan	Module U13 ou CFI U10 - U13 non Certifié	NON EN RÈGLE
FCNCS	1	Jacquet Christophe	CFI U10/U13 CERTIFIE	EN RÈGLE
UNION CHATILLONNAISE COTE D'OR FOOTBALL	1	AW PAPE ALY	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN RÈGLE



U12 D1

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation	Situation
LONGVIC	1	COULLIAIS Enzo	BMF ou +	EN RÈGLE
CHEVIGNY ST SAUVEUR	1	ZONZA David	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN RÈGLE
IS SELONGEY	1	BEUGNOT Raphaël	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN RÈGLE
JDF21	1	RUCKSTUHL Thierry	DFCJ	EN RÈGLE
QUETIGNY	1	Morad MOHAMMED	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN RÈGLE
US SEMUR EPOISSES	1	GADRAT Christopher	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié	EN RÈGLE
GRESILLES FC	1			NON EN RÈGLE
BEAUNE	1	TINOUCHE Rayane	Sans Diplome	NON EN RÈGLE
AS FONTAINE D'OUCHE	1	POINTURIER	BMF ou +	EN RÈGLE
SAINT APOLLINAIRE	1	ESTRAT Noa	CCF2	EN RÈGLE
ASPTT DIJON	1	DUCHAINE Mickael	DFCJ ou Ecole de Foot	EN RÈGLE
C. F TALANT	1	GRIFFON Erwann	BMF ou +	EN RÈGLE
DAIX -	1	AUDOIN Tao	BMF ou +	EN RÈGLE
TILLES FC	1	ZOTOV Vitali	BMF ou +	EN RÈGLE
USC Dijon -	1	MZAITI Salim	(DFCJ) Diplôme Fédéral de Coach jeunes	EN RÈGLE

U18 D2

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
C.F TALANT	1	GRIFFON Erwann	BMF ou +
FAUVERNEY	1	HUTTEAU Gilles	Module U18/U19 ou CFI U14 à U19 non Certifié
IS SELONGEY	2	HAMMANI Hamza	CFI U14/U19 CERTIFIE
TILLES FC	1	GUERCHOUX Franck	CFI U14/U19 CERTIFIE
UFCO	1	ZUCCHINI Matthias	DFCJ
GRESILLES FC	1	HAMDOU Aymene	Sans diplôme
RUFFEY STE MARIE	1	PEREZ David	(CFI6) Module C.F.I - U6-U9



AIFC	1	LIMBARDET Jérôme	Sans Diplôme
DAIX	2	MORET Tom	Autres CFF ou CFI Certifié ou Autre DF
DIJON ULFE	1	SIMOES Emmanuel	BMF ou +
FC2C	1	JEANNIARD Mathis	CFI U14/U19 NON CERTIFIE
FCNCS	1	BONNAVENTURE Léo	Module U18/U19 ou CFI U14 à U19 non Certifié
MONTBARD VENAREY FOOTBALL	1	DRIDI Sofiane	CFI U10/U13 CERTIFIE
UCCF	1	BIANCONI Paul	BMF ou +
MEURSAULT	1	BOIVIN ALEXIS	BMF ou +

U15 D2

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
JDF21	1	RUCKSTUHL Thierry	DFCJ
MARSANNAY	2	PATRIS Aurélien	
DFCO FEM	1	MEROT Baptiste	BMF ou +
DIJON ULFE	1	PICQ Nicolas	BMF ou +
EF VILLAGES	1	FUSARO Lohann	BMF ou +
LACANCHE	1	MOINGEON Noël	Pas de diplôme
SOMBERNON GISSEY -	1	BRIVOT Antonin	CCCFI U10 - U13 NON CERTIFIE
MONTBARD VENAREY FOOTBALL	1	GHARRAFI Morad	Module U13 ou CFI U10 - U13 non Certifié
UNION CHATILLONNAISE COTE D'OR FOOTBALL	1	SCHWEITZER Léo	CFI U14/U19 NON CERTIFIE
ENT MORVANDELLE/MOUX	1		
SAINT APOLLINAIRE	1	AZOUGHAGH Sofiane	SANS DIPLOME
C. FTALANT	1	NDIAYE SEYDOU	BMF ou +
FAUVERNEY	1	HANTZ Tom	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié
TALANT -	1	NDIAYE SEYDOU	BMF ou +
US SEMUR EPOISSES	2	LACOUR Benoit	DFCJ
USC Dijon	2	LANAUD Lucas	CFI U14/U19 CERTIFIE
GEVREY	2	BRONIAR Killian	CFI U12/U13 CERTIFIE
TILLES FC	1	DESORMIERE Esteban	BMF ou +
CHAMPDOTRE LONGEAULT	1	VILLEGAS	CFI U10/U13 CERTIFIE
GRESILLES FC	1		Pas déclaré
MPL	1	WALTZ Baptiste	
LONGVIC	1	CORDOVA Diego	CFI U6/U9 NON CERTIFIE
GENLIS	1	RAMAC Dimitri	BMF ou +



U13 D2

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
BEAUNE	2	GAILLARD Pierre	BMF ou +
SAINT APOLLINAIRE FOOTBALL	1	ROSE ROSETTE Stephane	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié
MARSANNAY	2	EL MOKHTARI Hatim	Sans diplôme
DFCO FEM	1	LANNUZEL Simon	BMF ou +
FONTAINE LES DIJON	4	DUVERNE Alex	
C.F TALANT	1	PREVIZI Klajdi	CFI U10 - U13 non Certifié
MEURSAULT	1	GILLE André	Sans diplôme
USC Dijon	2	MOKUTE EKADA Kwinsy Mpanga	CFI U10/U13 NON CERTIFIE
MANLAY	1		
POUILLY EN A	1		
DIJON ULFE - 528772	1	DA CUNHA David	Module U13 ou CFI U10 - U13 non Certifié
ESTV - 550838	1	MONTHEILLET Julien	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié
FCMPL 581368	1	MOREL Cédric	BMF ou +
TILLES FC	1	JANNIER Lucas	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié
FAUVERNEY 2 522500	2		
ECHENON	1		
DIJON MAHORAISE	1		
RUFFEY STE MARIE	1		
ST JEAN DE LOSNE - 522389	1		
VAL DE NORGE FC	1		
DAIX - 538216	1	ANTUNES Mickaël	
EF VILLAGES - 524849	1	MICHEL Jean-Marc	CCF 2 ou CFI U10 - U13 certifié
FC SOMBERNON GISSEY - 582351	2	CHARTON Jérôme	
FONTAINE LES DIJON 3 -526621	3	PATREAU	
JDF21	1	BERKAM YANGI	sans
MONTBARD VENAREY FOOTBALL	1	MAURICE FABIEN	BMF ou +
UFCO - 547733	1	CHENION Laurent	
GRESILLES FC	1		
GEVREY 2	2	MIROLJUB MIJLIC	CCF2 ou CFI U10 - U13 Certifié
CHENOVE	1		



U18D3

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
DIJON ULFE	2	GUEDAA Evan	CFI U6/U9 NON CERTIFIE
ENT. UFCO – SOMBERNON	2	DEMARLE Christophe	CFI U14/U19 NON CERTIFIE
ASDDOM			
CHENOVE			
ECHENON			
ENT. ESVO – FCAB			
ENT. MANLAY			
ENT. POUILLY			
PLOMBIERES LES DIJON	1	EL HAJAJI Medhi	
CERCLE FOOTBALL TALANT	1	LUVUMBA OBED	Module U18/U19 ou CFI U14 à U19 NON CERTIFIE
CHAMPDOTRE LONGEAULT	1	SIMON Corentin	Autre CFF ou CFI Certifié ou Autre DF

U15D3

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
CHEVIGNY ST SR	2	MAXIME LUCAS	CCF 3 ou CFI U14 à U19 CERTIFIE
DAIX	2	MORET Léo	CFI U10/U13 NON CERTIFIE
DIJON ULFE	2	MOUGEOT Romain	
EF VILLAGES	2	HELOUI Abdellaziz	CFI U10/U13 NON CERTIFIE
SEURRE			
AIGNAY			
AUXONNE			
ASFO	2		
RUFFEY STE MARIE			
VAL DE NORGE			
FC2C	1	DA COSTA Enzo	CFI U6/U9 NON CERTIFIE
FCNCS	1	SIDONIE Edouard	CFI U14/U19 CERTIFIE
ESTV			
AIFC	2	GUERIAUD Paul	Sans
ECHENON			
IS SELONGEY	2	CLINET Grégory	BMF ou +
UFCO	1 OU 2	HENNU Frédéric	



U13D3

Club	N° équipe	Éducateur	Diplôme / formation
BEAUNE	3	BERKAT Sohaib	CFI U6/U9 en cours
EF VILLAGES	2	DURAND	CCF 2 ou CFI U10/U13 CERTIFIE
CHAMPDOTRE LONGEAULT	2	CARABALLO Cédric	CCF 2 ou CFI U10/U13 CERTIFIE
FC VINGEANNE	1	FAIVRE Aurélien	
IS SELONGEY	1	MADI Ylan	DFCJ
UFCO	2	FLEURENTIN Julien	
QUETIGNY	2		
POUILLY EN AUXOIS	2		
CESSEY	1		
SEURRE	1		
AS FONTAINE D'OUCHE	2	BRIBRI	Sans diplôme
ASPTT FEM	3	SAGET Antoine	CFI U14/U19 NON CERTIFIE
ASC PLOMBIERES LES DIJON	1	ALEXANDRE Eduardo	Autre
CERCLE FOOTBALL TALANT	2	SACCONNEY Dylan	CFI U10/U13 NON CERTIFIE
CHEVIGNY ST SR	2	MALIFARGE Kevin	CFI U6/U9 CERTIFIE
DIJON ULFE	2	PHILIPPOT	CFI U6/U9 CERTIFIE
LONGVIC	2	GAINSA Rayan	CCF 2 ou CFI U10/U13 NON CERTIFIE
ESTV	2		
VOUGEOT	1	COUBEZ Patrice	Sans
UNION CHATILLONNAISE COTE D'OR FOOTBALL	2	SABRI	Sans diplôme
FC SOMBERNON GISSEY	2	BREUGNON Mathieu	
FC SAULON CORCELLES	1	DILLESEGER Jean-Frédéric	CCF 2 ou CFI U10/U13 CERTIFIE
DIJON ULFE	3		CFI U6/U9 NON CERTIFIE
MARSANNAY	3	SOUSA SOMMELET Anthony	
FCMPL	2	PERRIN Sam	
FCNCS	2	DANOS Maxence	CFI U14/U19 CERTIFIE
GENLIS	2	DESCAMP	Sans
TILLES FC	2	MARSHAL Lucas	CCF 2 ou CFI U10/U13 CERTIFIE
US SAVIGNY LES BEAUNE	1	ROZIER Enzo	
VOUGEOT	2	REMOND Luc	Sans
DAIX	2	FAVIER Hugo	CFI U14/U19 CERTIFIE
DIJON UNIVERSITE CLUB SECTION FOOTBALL	1	ARAMBOURG Célestine	CFI U10/U13 CERTIFIE
FC2C	2	DEGUISE Loris	Autre
MEURSAULT	2	GILLE ANDE	Sans
FC AIGNAY	1		



AIFC	2		
AUXONNE	1		
USC DIJON	3	BRAILLARD Yani	
CHENOVE	2		
ES MORVANDELLE	1		

CONTRÔLE DE PRESENCE SUR LES BANCS DE TOUCHE

Date	Club	Championnat	Nom Educateur	Motif
15-16 nov	QUETIGNY	U18 D1	GALLISSIAZ Perick	Absent
06-07 déc	QUETIGNY	U18 D1	GALLISSIAZ Perick	Absent
24-janv	FONTAINE LES DIJON	U15 D1	LAQUERBE	Absent
24-janv	DAIX	U15 D1	PISCERI Hugo	Absent
16-nov	AIFC	U18 D2	LIMBARDET Jérôme	Absent
06-07 déc	IS SELONGEY	U18 D2	HAMMANI Hamza	Absent
06-07 déc	TILLES FC	U18 D2	GUERCHOUX Franck	Absent
24-25 janv	GRESILLES FC	U18 D2	HAMDOU Aymene	Absent
16-nov	FCNCS	U18 D2	BONNAVENTURE Léo	MR au 13.12 Absent
29-30 nov	M.V.F	U18 D2	DRIDI Sofiane	Absent

Date	Club	Championnat	Nom Educateur	Motif
31-janv	SAINT APOLLINAIRE 2	U15 D2	AZOUGHAGH Sofiane	Absent
31-janv	TALANT	U15 D2	NDIAYE Seydou	Absent
31-janv	US SEMUR EPOISSES 2	U15 D2	LACOUR Benoit	Absent
31-janv	USC Dijon 2 -	U15 D2	LANAUD Lucas	Absent
31-janv	TILLES FC	U15 D2	DESORMIERE Esteban	Absent

La Commission des Statuts Règlements et Obligations des Clubs, en charge de l'application de la disposition précitée, appréciera, par tous moyens, l'effectivité de la fonction d'entraîneur principal afin de déterminer si les clubs répondent à leurs obligations

Elle rappelle que l'entraîneur principal a la responsabilité réelle de l'équipe. A ce titre, il répond aux obligations prévues dans le présent Statut et notamment l'article 17, il est présent sur le banc de touche (toute absence devant être communiquée en amont à la Commission du Statut), donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match,

La Commission demande aux clubs cités dans les tableaux ci-dessous de donner des explications quant aux absences de leur Educateur **avant le 14/02/2026**



COURRIERS

De FAUVERNEY demande de dérogation pour M. GALMICHE Jérôme couvrant l'équipe séniors dans le championnat D1. La Commission lui accord une dérogation pour la saison 2025-2026.

De USCD : demandant de bien vouloir notifier le changement d'éducateur responsable pour les équipes U13R2 et U12D1, pour les motifs suivants :

- **Équipe U13R2 :**

L'éducateur initialement en charge de cette équipe, étant en contrat d'apprentissage, a vu son emploi du temps modifié en cours de saison et doit désormais se déplacer plusieurs jours par semaine sur Paris. En conséquence, il n'est plus en mesure d'assurer correctement la gestion de l'équipe.

Monsieur Arnaud DEVOULON (n° 2498316977) devient, à compter de ce jour, le responsable de l'équipe U13R2.

- **Équipe U12D1 :**

Le club ayant inscrit une nouvelle équipe U13 pour la seconde partie de saison, **Monsieur Yanis BRAILLARD** (n° 2544698250), actuellement responsable de l'équipe U12D1, prendra en charge cette nouvelle équipe U13D3.

Monsieur Salim MZAITI (n° 2546389880) assurera désormais la responsabilité de l'équipe U12D1.

De IS SELONGEY concernant l'absence de Mme GREMY Loane pour la journée du 21/02/2026 et sera remplacée par M. LAUPER Clément. Pris note

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

La Secrétaire de Séance : A CHAPON

Le Président : JF PERROT